Déroulement du stage d'expertise comptable

Sandra LACHIZE
Stud'Expert, Lyon, 5 octobre 2006

Cursus suivi

BACCALAUREAT

↓

BTS COMPTABILITE (2 ANS)

↓

DECF (2 ANS)

↓

DESCF (Cours suivi à mi temps)

Sandra LACHIZE
Stud'Expert, Lyon, 5 octobre 2006

Cursus suivi

Le cursus que j'ai suivi est celui de l'ancien régime de la filière expertise comptable (antérieures aux DESCG/DCG).

De plus j'ai réalisé mon DESCF au sein d'une école de commerce avec des cours de stratégie des entreprises. Ce type de cours m'ont permis d'appréhender l'environnement international des entreprises

Expérience professionnelle

Mon choix à la suite du DESCF : Intégrer un cabinet d'expertise « à taille humaine »

Sandra LACHIZE
Stud'Expert, Lyon, 5 octobre 2006

1- L'intérêt du cabinet taille humaine

- Une variété de missions qui implique une grande variété de clients
- Une proximité dans la relation avec les clients
- Une grande proximité avec l'expert-comptable qui implique un transfert de savoir en continu

Sandra LACHIZE
Stud'Expert, Lyon, 5 octobre 2006

1- L'intérêt du cabinet taille humaine

- Une possibilité d'évolution rapide qui peut déboucher sur une association à l'issue du stage d'expertise comptable
- Une convivialité avec ses collègues, l'expert-comptable et les clients

1- L'inconvénient de l'expertise comptable

- Quelque soit la taille du cabinet, il faut savoir qu'en intégrant un cabinet d'expertise il est indispensable de s'impliquer ce qui se traduit par des horaires de travail importants.
- Les 35 heures n'ont pas leur place en cabinet

2- La pratique de l'expertise comptable au sein d'un cabinet taille humaine

Il s'agit de gérer des sociétés en faisant par exemple :

- Tenue de comptabilité
- Réalisation de bilan
- Révision
- Liasse fiscale

2- La pratique de l'expertise comptable au sein d'un cabinet taille humaine

Mais il s'agit également de conseiller l'entrepreneur au titre de son patrimoine personnel :

- Conseil pour la constitution de SCI
- Conseil pour le choix de sa retraite
- Réalisation de sa feuille d'imposition , de sa déclaration ISF….

La relation « client expert-comptable » est basée sur la confiance

3- Le commissariat aux comptes

Mon cabinet d'expertise comptable n'a pas de dossiers d'audit donc je réalise mes missions d'audit au sein d'un autre cabinet. Pour le stage, il faut réaliser au minimum 200H de commissariat aux comptes

3- Le commissariat aux comptes

Travailler au sein d'une autre structure m'a permis d'appréhender une autre vision de la méthologie du cabinet d'audit et m'a permis de confronter mes méthodes de travail avec les leur afin d'en tirer les « best pratices ».

Ma conclusion

Je ne regrette pas le choix que j'ai fait d'intégrer un cabinet à taille humaine ….
Et je vous souhaite une bonne continuation à tous dans le cursus de l'expertise comptable

Sandra LACHIZE
Stud'Expert, Lyon, 5 octobre 2006